



SESSION D'EXPLORATION

Repérer et impulser de nouvelles formes de travail : télétravail, tiers-lieux...

Pourquoi cette session ?

Au cours de ces dernières années, des formes de travail nouvelles (télétravail, coworking, intraprenariat, autoentreprise...) ou plus anciennes (travail en temps partagé, portage d'activité en coopérative...) ont été réactivées ou ont vu le jour dans les territoires ruraux. Elles répondent aux enjeux environnementaux et aux nouvelles attentes et contraintes sociétales et sont liées notamment aux possibilités offertes par le numérique.

Des questions se posent sur les territoires ruraux : nécessité d'impulser ces dynamiques et de les accompagner, rôle des acteurs locaux, plus-value pour le territoire...

Vous menez des actions de développement économique (accompagnement de porteurs de projets, service aux entreprises...), d'aménagement, de services à la personne... Cap Rural vous propose une session en deux temps pour comprendre ces nouvelles formes de travail, savoir les repérer et mettre en place les conditions favorables à leur expérimentation ou à leur développement en réponse aux problématiques du territoire (emploi, attractivité, mobilité...).

Une session pour qui ?

La session est destinée aux acteurs du développement local, qu'ils soient agents de développement, accompagnateurs à la création d'activités ou élus.

Programme

24 mars : définir ces formes de travail, les identifier et comprendre comment elles viennent alimenter et/ou questionner les stratégies de développement du territoire.

- Pour décrypter : Louise Fauvarque - docteur en droit sur les nouvelles formes d'emploi et droit social et Denis Longin - chef de mission Politique d'accueil, Syndicat Mixte du Beaujolais
- Pour illustrer : Maïa Souviron - facilitatrice, Scic Le Grenade

5 mai : conditions à travailler pour accompagner ces nouvelles formes de travail en réponse à la situation du territoire

- Pour décrypter : Didier Tcherkachine - directeur associé, Terre d'avance
- Pour illustrer : Naïs Lefebvre, animatrice de La Jolie Colo, tiers-lieu d'activités et de création dans le Vercors et d'Uto-Pic, association proposant des espaces de travail partagés sur le plateau du Vercors
- Un temps de réflexion pour définir vos besoins et priorités sur ce sujet

Animation

- **Jean-Philippe Jamot**, chargé de mission Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités – Ingénierie financière des projets, Cap Rural
- **Aurélié Brailon**, chargée de mission Dynamiques territoriales de créations d'activités villes-campagnes – coordination du réseau Envie d'R, Cap Rural

En pratique

- Session en deux temps et en ligne : 24 mars (9h30-12h) et 5 mai (9h30-12h15) 2023
- 20 participants maximum. Date limite d'inscription : 2 mars 2023
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contacts : Jean-Philippe Jamot, 06 80 82 45 47, agriruralite@caprural.org
Aurélié Brailon, 04 75 61 01 26, activites.villescampagnes@caprural.org



Cap Rural est cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du FEADER.